

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19560 - 76ÈME ANNÉE

## Santé publique : le retard sur Madagascar en termes de lutte contre le COVID-19 risque encore de se creuser

### Coronavirus : la création de Pharmalagasy à Madagascar montre une voie à suivre pour La Réunion

En 2018, les Réunionnais ont acheté à la France pour 221 millions d'euros de médicaments. A Madagascar, la crise du coronavirus va permettre la création d'une industrie pharmaceutique malgache. Les Malgaches ne seront plus de simples fournisseurs de matières premières de médicaments fabriqués en Europe ou en Asie, que les Malgaches devront ensuite importer à prix d'or. Ils seront producteurs des médicaments qu'ils consomment. La biodiversité à La Réunion est riche de principes actifs dans les plantes médicinales. Elle peut servir de base à une industrie pharmaceutique réunionnaise, à condition que la volonté politique soit de développer La Réunion en créant des emplois durables répondant aux besoins de la population.

A La Réunion, la préoccupation d'acteurs économiques et de dirigeants politiques est de remettre en place au plus vite le système qui est en place dans notre île. Ces personnes défendent donc le maintien de La Réunion dans un régime néo-colonial, qui ne permet pas aux Réunionnais de produire ce qu'ils consomment. Ce système organise la dépendance de La

Réunion aux importations venant notamment de France.

Il est un domaine où ces importations sont importantes, c'est celui des médicaments. En 2018, La Réunion a acheté pour 221 millions d'euros de médicaments à la France. Ces produits arrivaient en seconde position dans les importations venues de France, juste derrière les voitures (249 millions d'euros).

#### Rupture avec le néo-colonialisme pharmaceutique à Madagascar

Or, La Réunion dispose sur son territoire de richesses considérables, ce sont ses plantes médicinales. Sur ce point, Madagascar montre la voie, ce qui permet de se rendre compte du retard pris par l'économie réunionnaise dans ce domaine.

En effet, après l'arrivée du coronavirus dans la Grande île, le gouvernement malgache a soutenu la recherche d'un remède à partir des moyens disponibles à Madagascar, c'est-à-dire les plantes médicinales. Cette recherche s'est accompagnée d'une interdiction d'exporter ces végétaux. Cela signifie que si des

plantes médicinales endémiques à Madagascar sont utilisées dans le remède, alors le seul moyen de bénéficier de leurs principes actifs est de se procurer un remède fabriqué à Madagascar. C'est une rupture avec une logique héritée de l'époque coloniale. Car désormais, les Malgaches ne seront plus de simples fournisseurs de matières premières de médicaments fabriqués en Europe ou en Asie, que les Malgaches devront ensuite importer à prix d'or.

Le remède en question est le Covid-Organics (CVO). Il est actuellement disponible sous forme de boisson, ou tisane à préparer. C'est un des piliers de la réponse de Madagascar au coronavirus. Son efficacité est reconnue par des guérisons à Madagascar et au Tchad. L'utilisation de ce remède explique notamment pourquoi le nombre de guérisons est plus important que celui des nouveaux cas dans la Grande île.

#### A Madagascar : usine de médicaments le mois prochain

Une recherche est en cours pour produire un médicament sous forme injectable. Des essais cli-

niques soutenus par l'Organisation mondiale de la Santé doivent permettre à ce médicament d'être candidat au Solidarity Trial, concours international de recherche d'un vaccin contre le COVID-19.

Dimanche dernier lors d'une interview à la télévision, le président de Madagascar a fait une nouvelle annonce au sujet du CVO : « Une nouvelle présentation du tambavy CVO sera fabriquée par une usine pharmaceutique dénommée « Pharmalagasy ». Cette nouvelle usine sera bâtie ce mois ou le mois prochain », affirme le Chef de l'Etat.

« Cent tonnes de matériels et d'équipements, destinées à la construction de la nouvelle usine, seront acheminées dans le pays par un avion-cargo spécial. Actuellement, le Covid-Organics est déjà disponible en tisane ou tambavy. Une autre version appelée l'Artesunate injectable, est également en cours d'essai clinique. La forme gélules sera ainsi

la nouvelle présentation pour ce remède. », explique Madagascar Tribune.

### A La Réunion : monopole des importations de France

A moins de 1000 kilomètres de La Réunion, un pays construit une industrie pharmaceutique pour produire lui-même les médicaments dont il a besoin à partir des richesses de sa biodiversité. A La Réunion, un remède comme le CVO est considéré comme un poison par l'Agence nationale de sécurité du médicament, la même agence qui a laissé le Mediator empoisonner parfois mortellement des patients. Bien que notre île dispose elle aussi d'une biodiversité comparable à celle de Madagascar, il n'est pas question de construire une industrie pharmaceutique. Cela signifie que le principe reste le

suivant : importer de France des médicaments qui peuvent comporter des substances actives issues de la pharmacopée naturelle de La Réunion. Ce système ne profite qu'à un seul gagnant : l'industrie pharmaceutique française qui a l'assurance d'un débouché garanti à La Réunion.

Gageons que dans l'attente de l'émergence d'une industrie pharmaceutique réunionnaise, les Réunionnais puissent avoir la possibilité d'importer les médicaments produits par Pharmalagasy. Car plutôt que de continuer à enrichir l'industrie pharmaceutique française, la partie de l'argent de la Sécurité sociale qui y est consacré pourrait être employé à acheter des médicaments à Madagascar. Cela sera sans doute moins cher, et au moins aussi efficace.

**M.M.**

## Elections du 28 juin

### Position de la Section PCR de Saint-André pour le second tour des municipales

**Dans un communiqué diffusé hier, la Section PCR de Saint-André souhaite que 'que sortent victorieuses du scrutin les valeurs de solidarité, de justice sociale, de respect de l'autre, au détriment des tristes attitudes et pratiques de démagogie, d'ambition personnelle et de règlements de comptes.'**

En tant que tête de liste « Nout Tout Ensemble », Mme Léopoldine Settama-vidon a fait connaître ce 10 juin, sa position pour le second tour de l'élection municipale du 28 juin.

Nous tenons à en saluer le contenu, répondant à l'essentiel de nos préoccupations. A l'occasion du 1er tour, nous avons exprimé à ses côtés et à ceux des autres forces représentées sur la liste « Nout Tout Ensemble », notre ferme volonté de rassemblement. Nous entendons poursuivre tous nos efforts pour l'avenir immédiat et plus lointain.

S'agissant de la prochaine échéance du 28 juin, nous souhaitons que sortent victorieuses du scrutin les valeurs de solidarité, de justice sociale, de respect de

l'autre, au détriment des tristes attitudes et pratiques de démagogie, d'ambition personnelle et de règlements de comptes.

Sur cette base parfaitement claire, nous laissons chacune et chacun de celles et ceux qui nous ont fait confiance au 1er tour en toute liberté face à leur conscience.

Pour la Section de Saint-André du PCR

**Le Secrétaire  
David Gauvin**

## Edito

# Marée rouge en Russie : la plus grave catastrophe en Arctique depuis 30 ans

Les eaux rougeâtres d'une rivière littéralement inondée par du carburant a été l'image d'une catastrophe écologique survenu il y a quelques jours. Cette catastrophe s'est passée dans le nord de la Russie. Une situation prise très au sérieux par les autorités russes qui ont déclaré l'état d'urgence au niveau fédéral.

Cet accident s'est produit près de la ville arctique de Norilsk, en Sibérie orientale, dans le nord de la Russie. C'est le réservoir d'une centrale thermique qui a cédé vendredi dernier, déversant dans la rivière Ambarnaïa 20 000 tonnes de diesel. Soit l'équivalent de 350 wagons-citernes.

Malheureusement, 180 000 mètres carrés de terrains ont également été pollués avant que l'hydrocarbure n'atteigne le cours d'eau. Mais la situation est loin d'être réglée car les opérations s'annoncent très délicates. La rivière, peu profonde, est particulièrement difficile à nettoyer car elle est impraticable à la navigation. Et la zone, isolée et marécageuse, est difficilement accessible par la terre.

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre pour contenir la pollution. Des barrages flottants ont été installés pour éviter que la nappe toxique n'atteigne le lac Piassino, au nord puis, l'océan Pacifique. Le ministère russe des situations d'urgence a déclaré que la progression des hydrocarbures était « stoppée », alors que les scientifiques estiment qu'il faudra plusieurs décennies pour que la pollution disparaisse de la région. Encore une fois, les scientifiques ne sont pas écoutés... à croire que c'est une spécialité de tous les gouvernements !

Cette fuite à l'origine de l'accident est apparue sur la cuve d'une centrale appartenant à une filiale du géant minier russe Norilsk Nickel. Ce dernier est l'un des premiers producteurs mondiaux de nickel et de palladium, n'en est pas à son premier accident écologique : en 2016, une de ses usines avait déversé par inadvertance des produits chimiques dans une rivière proche de l'actuelle catastrophe ! Qu'attend l'Etat pour réagir ?

Rappelons-le, les responsables de la centrale ont tenté durant les deux premiers jours de cacher l'incident, avant d'être dépassés par l'ampleur de la catastrophe. Ils ont clairement tardé à réagir et à prendre des mesures pour limiter la pollution.

*Bertrand Ancelly*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Ousa i sava konmsa ? Moin na konm linprésyon sète afèr i san l'aye danzèrèzman

Mi pans zot konm moin, ni suiv tou lé zour-san dir !-lo bann ésyatistik dsi lo kovid 19. Mèm si ni di ni s'anfoutsa, ni s'anfoupatsa. Mèm si ni ékri tazantan néna in sèl gran lépidémi La Rényon séla ding. Mèm si tazantan ni di fo fé in kont sèryé avèk la léptospiroz plis k'avèk lo kovid. Fransh vérité, maladi-la i trakass tout rényoné, I travaye nout tout, I tortuye nout boiyo par l'intèryèr. Fransh vérité !

Pou kosa ? Sinploman pars ni gard télé nout tout é dann télé tou lé zour shak zour néna dé koi pou kass out spmèye. Tazantan i amontr aou in malad danzèrèzman malad branshé avèk in réspiratèr. Tazantan, i amontr ziska bann poklin apré fouye la tonm dsi la plaz Sao-Paulo pou mète lo mor par dizène, par santène, par milyé konm téi amontr néna kéktan bann zanjin apré fouy la tonm dann zéspas vèrlaba dann Nouyourk. Alor, ni vé ni vé pa, mé sète afèr kovid 19 sa lé marké an nou, é la pa dsito li va kite anou trankil.

A bien sir, in pé i brandi zot bézoin ékonomik : zot i domann i rouvèr Zllo a dé batan. I domann i fé gran-gran rasanbloman. Sétaki, dann in tan normalman ni dovré z'ète an sirvi, l'aprè kalkil rofé lo mond konm li lété yèr mèm avan-yèr. Zot i rèv bann lavyon an sirsharj apré amènn bann touris sansa konsidéré konmsa. D'ot néna arienk an tête z'ot zétid pou alé kanada.d'ot ankor lé isi i rode kour an frans, ésansa lé an frans épi i rode kour isi.

Gouvèrnman, mandan éstan-la, konm li na poin la syans égzak li osi, li sède in pé térin par isi, li sède in pé par-la... Dakor mél o nonm mallad li goumant firamézir, talèr li koup la lign san. Talèr bannzarivan i kontamine z'ot famiy... Ni obliye, dann in ka kon msa ; ni vé ni vé pa, i fo fé zoué la sékirité toulmoun é paf é plézir inn, fé plézir l'ot, akord in favèr lé z'inn, akord in favèr lé z'ot.

Ziska kan ? Ousa ni sava ? Mi oi déza gro konm in mézon-mi koné pa pou kosa - lo vré pandémi souk anou isi. Pou moin, ni vé ni vé pa, maladi-la ni koné pa li pou vréman é ni pran in rik sanm pou moin initil. ZMé zami, mi di azot fransman, sète afèr-la sa i san l'aye.

*Justin*